

## **I - L'inscription aux concours du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire**

- Les inscriptions par voie postale doivent obligatoirement être transmises à :

ENSFEA

Services des Ressources Humaines – Concours IR

2 route de Narbonne

BP 22687

31326 CASTANET Cedex

dans les délais de rigueur, le cachet de la Poste faisant foi soit au plus tard le 27 mai 2026, minuit.

- Les inscriptions par mail doivent obligatoirement être transmises à [ressources-humaines@ensfea.fr](mailto:ressources-humaines@ensfea.fr), en précisant dans l'objet du mail « concours interne IR », dans les délais de rigueur, soit au plus tard le 27 mai 2026, minuit.

## **II - Consignes relatives à l'inscription**

Les différentes étapes pour procéder à l'inscription sont les suivantes :

1. Veuillez renseigner soigneusement tous les champs du formulaire. Les champs annotés d'un astérisque (\*) doivent obligatoirement être remplis. Faute de quoi, votre candidature ne pourra pas être prise en compte.

Si toutefois une modification nécessaire à la mise à jour de votre dossier d'inscription comme un changement d'adresse ou de numéro de téléphone, une modification d'état civil..., vous êtes invité(e) à informer l'ENSFEA :

- par mel à : [ressources-humaines@ensfea.fr](mailto:ressources-humaines@ensfea.fr)

- ou par courrier à : ENSFEA

Services des Ressources Humaines – Concours IR

2 route de Narbonne

BP 22687

31326 CASTANET Cedex

2. Vérifiez les données de votre dossier de candidature ;
3. Ajoutez vos pièces justificatives.

*Informatique et libertés : en application des dispositions de la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données personnelles vous concernant qui peut être effectué sur simple demande au bureau des concours et des examens professionnels du Ministère de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.*

Conformément à la déclaration faite à la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL) concernant l'information des dossiers de candidature, j'autorise l'administration à communiquer mes coordonnées dans le cadre du concours :

**OUI**

**NON**

### III – Le calendrier

Période d'inscription : du 27 avril 2026 au 27 mai 2026 17 minuit.

Date limite de transmission des pièces justificatives : dernier délai 9 juin 2026, minuit

Date des épreuves d'admissibilité (étude des dossiers de RAEP) : Entre le 24 juin et le 1er juillet  
Les résultats seront publiés à partir du 2 juillet 2026

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) doit être transmis au 9 juin 2026 minuit au plus tard.

Le modèle de dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) ainsi que le guide de remplissage figurent en annexe de ce document.

Les épreuves orales d'admission se dérouleront à l'ENSFEA à partir du 28 septembre 2026.

La publication des résultats d'admission sera effective à partir du 2 octobre 2026.

**Aucune dérogation ne sera accordée aux dates précitées**

#### **CONTRÔLE DE LA RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES**

L'article L325-37 du code général de la fonction publique autorise l'administration à vérifier que les candidats remplissent les conditions requises pour concourir y compris après les épreuves et jusqu'à la nomination des lauréats.

Le fait d'être convoqué(e) aux épreuves voire de figurer sur la liste d'admission ne confère juridiquement aucun droit à nomination si, après vérification, il s'avère que les conditions de candidature requises n'étaient pas réunies.

## ÉTAT CIVIL

Civilité\* Madame Monsieur

Nom d'usage\* \_\_\_\_\_ NOM USUEL (OU MARITAL)

Nom de famille \_\_\_\_\_ NOM PATRONYMIQUE

Premier prénom\* \_\_\_\_\_ Premier prénom à l'état civil

Autres prénoms \_\_\_\_\_

Joindre la photocopie d'une  
pièce d'identité

Date de naissance\* \_\_\_\_\_

Lieu de naissance\*

- Pays \_\_\_\_\_

- Département \_\_\_\_\_

- Ville \_\_\_\_\_

Situation familiale \_\_\_\_\_

Êtes-vous en situation de handicap ? \* OUI NON

Souhaitez-vous un aménagement  
d'épreuves ? \* OUI NON

Si vous souhaitez bénéficier d'un aménagement d'épreuve, vous êtes invité(e) à vous connecter sur le site de l'ARS de votre région de résidence pour trouver la liste à jour des médecins agréés afin qu'il renseigne le certificat médical d'aménagement d'épreuve et de le transmettre renseigné au gestionnaire de concours le plus rapidement possible



## SITUATION ACTUELLE

Dénomination du lieu de travail \_\_\_\_\_

Lieu de travail \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse du lieu de travail \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville du lieu de travail \_\_\_\_\_

Pays du lieu de travail \_\_\_\_\_

Grade \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Catégorie \_\_\_\_\_

Fonction occupée \_\_\_\_\_

En qualité de \_\_\_\_\_

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Justifier au 1<sup>er</sup> septembre 2026 de sept années au moins de services publics dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de niveau équivalent

**Joindre l'attestation de service**

Pour rappel :

Le concours est ouvert aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article L.5 du code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires et magistrats ainsi qu'aux candidats en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale, appartenant à un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de niveau équivalent.

Avez-vous préparé ou allez-vous préparer ce concours ? \*      OUI      NON

Diplôme le plus élevé\* \_\_\_\_\_

Niveau d'étude\* \_\_\_\_\_

Avant d'envoyer mon dossier d'inscription au plus tard le 27 mai 2026, minuit (cachet de la poste faisant foi), je m'assure de pouvoir transmettre les pièces ci-dessous demandées au plus tard le 9 juin 2026 dernier délai, minuit (cachet de la poste faisant foi) :

Attestation de position administrative

Dossier RAEP

L'absence de transmission de ces documents à la date limite de dépôt des pièces administratives aura pour conséquence d'annuler la candidature.

Les éléments suivants peuvent quant à eux être adressés au plus tard 3 semaines avant le déroulement des épreuves orales

Certificat médical (si demande d'aménagement d'épreuve)

Contact :

Chantal GUIRAUD : 05.61.75.34.01 –

Brigitte GUERRA : 0561.75.34.72 –

mél : [ressources-humaines@ensfea.fr](mailto:ressources-humaines@ensfea.fr)

ENSFEA

Services des Ressources Humaines – Concours IR

2 route de Narbonne

BP 22687

31326 CASTANET Cedex

#### Références réglementaires

Arrêté du 22/04/2026, modifié par l'arrêté du 24/04/2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'ingénieur de recherche du ministère chargé de l'agriculture.

**Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016) et à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, j'autorise l'administration à utiliser mes coordonnées dans le cadre de ce concours ou de cet examen professionnel.**

#### ANNEXES

Liste des annexes jointes au dossier d'inscription :

- Modèle de dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)
- Guide d'aide à la constitution du dossier RAEP
- Attestation de position administrative
- Certificat médical prescrivant un aménagement d'épreuves
- Notice explicative
- Fiche récapitulative des conditions d'accès